

**DELIBERATION**

**DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE  
THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 19 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de convocation :* **Présents :** Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 13 avril 2021

*Affichage :*

Du mercredi 21 avril  
au lundi 21 juin 2021

*Nombre de  
Conseillers en  
exercice :* 29

**Procurations de vote et mandataires :** Mme ANDRÉ-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.BARD Denis ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

M.Jean-Michel LE GUENNEC est nommé secrétaire de séance.

Mme Anaïs GORIN, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 13 avril 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**41-2021 - Commande publique. Avenant n°2 au marché public de travaux d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la ZAC de la Vigne - lot 1 : Terrassements – Voirie – Assainissement eaux usées et eaux pluviales.**

**Vu** la réglementation sur les marchés publics, notamment l'article 139-6° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,  
**Vu** l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 12 avril 2021,  
**Vu** l'avis favorable du bureau en date du 12 avril 2021,  
**Considérant** la délibération n°79-2017 du 1<sup>er</sup> juin 2017 relative à l'attribution du marché public de travaux d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la ZAC de la Vigne (lots 1 et 2)

Le marché de travaux d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la ZAC de la Vigne a été attribué aux entreprises suivantes par délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2017 :

- **Lot 1 (Terrassements – Voirie – Assainissement eaux usées et eaux pluviales) :** Groupement COLAS-SURCIN TP (pour un montant de 827 873.55 € HT)

- **Lot 2 (Télécommunication – Basse tension – Eclairage public)**  
 Entreprise ERS (pour un montant de 204 182.00 € HT)

Considérant qu'il est nécessaire de conclure un avenant au marché précité (lot 1) afin de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- La reprise des branchements d'assainissement en phase définitive (branchements cassés et nécessaires d'être repris avant de réaliser les entrées en béton + fourniture de nouveau tampon de branchement)
- L'ajustement des quantités réellement exécutées pour l'ensemble des postes
- Les travaux supplémentaires pour le raccordement du boulevard et de l'allée piétonne au sud du projet entre la limite d'intervention de la tranche 3 et la tranche 2 de la ZAC
- La reprise de l'empierrement de l'ensemble des trottoirs et allées piétonnes en phase définitive (empierrement déjà réalisé en première phase mais disparu pendant les constructions des maisons)
- Les travaux de raccordement des 2 voiries restantes (ilot C21 et C22/C23) du fait du phasage non prévu initialement
- Les travaux du quai bus avenue Hubert Curien (déplacement arrêt bus)

Sur la base de l'atterrissage chantier transmis à la Collectivité le 26 mars 2021, les nouveaux travaux désignés ci-avant (exclu le montant des travaux déjà validés par l'avenant n°1) représentent un montant total de **81 407.52 € HT**, soit **97 689.03 € TTC**.

Le nouveau montant du marché représentent une augmentation de 12,88 % du montant initial du marché.

Désignation	Montant € HT	Montant € TTC
Poste installation et préparation de chantier	+ 265.95 €	+ 319.14 €
Poste terrassement	+ 7 792.83 €	+ 9 351.40 €
Poste voirie et bordures	+ 51 441.24 €	+ 61 729.49 €
Poste assainissement	+ 21 907.50 €	+ 26 289.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 81 407.52 €</b>	<b>+ 97 689.03 €</b>

**Au regard de ce qui précède, et après en avoir délibéré (29/29 voix), le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer cet avenant n°2 et tout document s'y rapportant.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gaël LEFEUVRE

